

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 10 février 2022

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Martine BUATIER (procuration de Mme Jeanna BULDYREVA)
- Mme Hélène CELLE
- M. Fabrice DEVAUX (procuration de Mme Thérèse LEBLOIS)
- M. Vincent FLECKINGER
- M. Michael GUITTAUT

Collège B :

- Mme Laurence ALAOUI-SOSSE
- M. Franck BERGER
- M. Julien BERNARD
- M. Frédéric DADEAU
- Mme Annick FRAICHARD
- M. Stefan NEUWIRTH
- Mme Pascale RUFFALDI
- M. Réda YAHIAOUI

Collège des BIATSS

- M. Christophe COMBE
- M. Marc DAZIN (procuration de M. Christophe COMBE à partir de 16h00)
- M. Christian ESTAVOYER
- M. Francis MILLER
- Mme Cécile MONTIGNY
- Mme Catherine PELLET
- Mme Valérie PEREZ
- Mme Stéphanie PIGUENET

Collège des usagers

- Mme Annabelle MARCHAL (procurations de Mme Hafsa DEMNATI et de Mme Marjolène JATTEAU)
- Mme Laura NOWALSKI (procurations de M. Pierre BORDY et M. Florian WIEDENKELLER)

Personnalités extérieures

- M. Jean BROYER

Membres de droit

- Mme Cécile BERRIET
- Mme Françoise BICHET
- M. Cédric BURON
- M. Pierre JOUBERT
- M. Matthieu LE BAILLY

Excusés :

- Mme Jeanna BULDYREVA
- Mme Thérèse LEBLOIS
- M. Pierre BORDY
- Mme Apolline LEFORT
- M. Benoît CADENAS
- Mme Hafsa DEMNATI
- Mme Marjolène JATTEAU
- M. Florian WIEDENKELLER

La séance a lieu en présentiel

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

Pierre JOUBERT rappelle l'ordre du jour et précise qu'il est tenu de quitter le conseil à 16h30. Il indique que le prochain conseil de gestion se tiendra le jeudi 17 mars, qu'il portera sur la campagne d'emploi 2023 et sur les points non abordés lors de ce conseil.

1 – Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2021 est approuvé à l'unanimité moins six abstentions.

2 – Ouverture des formations à l'alternance à la rentrée 2022-2023

Cécile Berriet présente les demandes de passage en apprentissage de trois formations déjà ouvertes au contrat de professionnalisation :

- Master Génie mécanique : parcours Procédés et matériaux et parcours Éco-conception de Produits
- Master Biologie de la conservation : parcours EMME (Ecology, Monitoring and Management of Ecosystems)
- Master Automatique robotique : parcours GreeM (Control for green Mechatronics)

L'aval du conseil de gestion est préalable à la validation par Séfocal.

Franck Berger demande si les étudiants internationaux arrivant en France pourront bénéficier de ce dispositif.

Ci-dessous informations de Séfocal :

Le décret du n°2007-801 du 11 mai 2007 précise les procédures concernant le recrutement de candidats étrangers dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, tout comme la loi du 7 mars 2016 qui concerne plus largement les droits des étrangers en France. Le cadre légal stipule que les candidats étrangers « *primo-arrivants* » ne peuvent en aucun cas signer un contrat d'apprentissage en France. **Ainsi, les candidats étrangers doivent avoir réalisé au préalable une année d'études en France dans le cadre d'une formation initiale avant de pouvoir signer un contrat d'apprentissage.**

Les ressortissant étrangers titulaires d'une carte de séjour "Vie privée, vie familiale" peuvent accéder au contrat d'apprentissage sans condition.

De même, les candidats étrangers mineurs de plus de 15 ans peuvent intégrer une entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, mais pour ce faire, une demande d'autorisation de travail auprès de la DREETS est obligatoire.

Le cas particulier des formations de niveau Master ou Grandes Écoles

Depuis le 31 mars 2021 et la mise en application du Décret n° 2021-360 relatif à l'emploi d'un salarié étranger, les candidats étrangers préparant une formation en alternance de niveau Master ou un diplôme de niveau I labellisé par la Conférence des grandes écoles **n'ont pas obligation de justifier d'une première année d'étude en France.**

En effet, le cadre légal précise désormais que les candidats étrangers peuvent suivre une formation en contrat d'apprentissage *"dès la première année de séjour s'il justifie d'une inscription dans un cursus de formation sanctionné par un diplôme conférant le grade de master ou figurant sur la liste prévue au 1° de l'article D. 421-6 et au 1° de l'article D. 422-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile"*.

La demande d'ouverture des trois formations à l'apprentissage est approuvée à l'unanimité.

3 – Calendrier des formations 2022-2023

Matthieu Le Bailly précise que les calendriers sont déjà passés devant le comité technique de l'UFC et qu'ils seront soumis à la CFVU du 17 février 2022.

En raison des futurs travaux de rénovation du bâtiment B, il n'est pas indiqué de jours de rentrée mais des semaines ce qui permettra une adaptabilité des formations à la rentrée.

La durée de l'année pour l'ensemble des formations est de 12 mois. Pour le master QUEST et la LP ARIA elle sera de 13 mois.

Les dates de fermeture de l'UFC aux vacances de Noël et d'été ne sont pas connues à ce jour.

Pour les prochaines vacances du 21 au 25 février 2022, l'accès des locaux sera autorisé aux étudiants des formations qui ont des enseignements placés dans ADE. Ces accès seront soumis à autorisation par le FSD. Une réflexion sera menée sur les modes d'accès à l'UFR ST pour les formations par alternance car pendant ces périodes les étudiants n'ont pas accès aux bâtiments.

Le calendrier des formations 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

4 – bâtiments

Cédric Buron fait un état des lieux des travaux engagés en 2021 par l'UFR, et ceux en lien avec les laboratoires et la DPI.

Des informations sur les futurs travaux de rénovation seront publiées dans le prochain numéro de Univers ST début mars.

Des travaux ont pu être engagés (passation des bons de commande) en 2021 grâce aux économies faites par l'UFR pendant l'année :

- Travaux de sécurisation :
 - Réfection de la toiture du bâtiment L (décision conjointe avec la DPI). Début des travaux en avril 2022.
 - Installation d'une barrière de sécurisation d'accès au parking Chrono-environnement fin mars 2022. Le coût est partagé entre l'UFR et le laboratoire. La voie d'accès pompiers sera ainsi protégée.
Un local sécurisé pour abriter les containers à déchets sera installé vers le bunker.
Ces travaux font partie de la sécurisation du campus et aideront à nous prémunir contre les incivilités récurrentes à cet endroit.
 - Le désamiantage de la salle Mario au bâtiment K permettra l'aménagement d'une salle de stockage des produits d'entretien pour libérer un futur local de parking à vélos dans le bâtiment propédeutique. Le coût de ces travaux est estimé à environ 15 000 €. Il est également prévu le désamiantage de gaines d'aération au K4 en mars prochain. Ces travaux nécessitent l'intervention d'une société extérieure. L'amphi Croisot sera impacté par le bruit, une information sera diffusée aux utilisateurs pour limiter le placement de cours dans cet amphi.
 - Poursuite du déploiement du contrôle d'accès à la demande. Les requêtes sont à adresser au service informatique qui échange avec le service technique sur la faisabilité.
 - 7 à 10 diagnostics amiante sont effectués chaque année et 10 échantillons environ sont étudiés à chaque fois. Christian Estavoyer assure le suivi des points déjà réalisés.
- Travaux urgents de maintenance des bâtiments financés sur fonds propres de l'UFR :
 - Mise aux normes du réseau d'évacuation des eaux usées (sous-sol du bâtiment métrologie)
 - Remplacement des portes du DMA : automatisation de l'accès PMR
 - Pose de gouttières au bâtiment C
 - Création d'une rampe d'accès au bâtiment M pour les personnes à mobilité réduite
 - Réparation du groupe froid du bâtiment DF

- Travaux laboratoires de recherche :
 - Réfection des sols du DMA sur une surface totale de 100 m²
 - Nettoyage des vitrages du bâtiment Temis
 - Remplacement d'un automate Schneider (bâtiment DF – automatisation CTA)
 - Diagnostic du réseau aéraulique du bâtiment C
- Travaux suite aux appels à projets validés par la Région BFC :
 - Aménagement de la salle 011 K destinée à accueillir la BU provisoire pendant la phase travaux
 - Rétrocession de l'espace « infirmerie/repos » aux agents d'entretien et aménagement en salle de convivialité
 - Installation du wifi dans le bâtiment propédeutique en lien avec la DSIN.
 - Système de projection et éclairage de l'amphi Croisot. Reprise intégrale de l'installation par l'équipe technique. Le nouveau vidéo à technologie laser est installé dans l'ancienne cabine de projection ce qui permet de sécuriser ce matériel. Il est envisagé de remplacer l'écran si l'AAP Région obtient un avis favorable (coût environ 25 000€). Un relamping complet de l'amphi est prévu prochainement. L'aménagement de deux amphis est demandé dans le nouvel AAP Région (coût évalué à environ 12 000 € par vidéo)
 - Aménagement d'alcôves au niveau des coursives de propédeutique destinées aux tiers lieux étudiants avec installation de wifi, de prises RJ45 et électrique et de mobilier.
- Travaux à venir :
 - Changement du système d'éclairage du hall propédeutique, les devis sont en cours.

Pierre Joubert rappelle que le financement et le co-financement est fait en lien avec les laboratoires de recherche. Les 5% de frais de gestion prélevés sur les crédits recherche permettent ces travaux car ils sont réintégrés à 100%. Le retour sur la taxe d'apprentissage permet de compléter les travaux engagés suite à la validation par la Région des AAP, néanmoins les marges financières 2022 risquent d'être amoindries.

Martine Buatier regrette un manque de vision du retour par apprenti des crédits d'apprentissage.

Pierre Joubert répond qu'il manque de visibilité. Une partie des crédits sert au paiement des heures d'enseignement, en général 50% est reversé aux CR pour abonder la partie fonctionnement, une autre part abonde les frais de gestion et de fonctionnement de la formation et pour effectuer les travaux dans l'UFR au bénéfice des étudiants et apprentis.

Martine Buatier s'interroge sur la baisse des finances alors que le nombre des apprentis augmente.

Pierre Joubert répond qu'il n'a pas de vision à ce jour sur 2022.

Hélène Celle demande comment sont versés les crédits lorsque les contrats sont signés au fil de l'eau.

Pierre Joubert précise qu'un réajustement sur les crédits 2021 est à prévoir en février/mars prochain.

Travaux de réhabilitation (GBM et plan de relance)

Calendrier prévisionnel :

Fin février début mars 2022 : Début des travaux des serres et du jardin botanique. Fermeture du parking de la fabrika

Avril ou mai 2022 : travaux sur les espaces extérieurs avec l'implantation de la base chantier sur le parking DF. 13 places seraient immobilisées alors que leur nombre est en réalité plus élevé. Les négociations avec GBM sont difficiles. Ce point sera revu avec la DPI.

Fin du printemps 2022 : démarrage de la réhabilitation du bâtiment B métrologie

Les dates restent à fixer pour la réhabilitation de métrologie A et C, du chesinum, du parking front de Gray et des terrasses.

Des négociations sont en cours suite à la suppression du parking de la fabrika.

Aménagements prévus :

Implantation des bases chantiers hors des parkings.

L'implantation d'une borne d'accès est envisagée vers la chaufferie bois pour créer un espace de 40 places de parking.

Installations d'abris à vélos temporaires ou définitifs et sécurisés.

Création d'un local à vélo en propédeutique. Travaux en cours et pris en charge par l'UFR.

Diverses propositions sont faites par l'UFR : demande de transformation du terrain de foot à côté de l'Isba en espace de parking. Des demandes de navettes depuis des espaces de parking sur Besançon, aucun retour à ce jour mais la présidente reste très vigilante à ce propos car le problème du parking est un point très sensible. Les associations d'étudiants sont sollicitées pour effectuer un diagnostic de déplacement des étudiants et réfléchir à des modes de déplacement doux.

Présentation du projet de réhabilitation métrologie B :

Détails du projet

- Isolation par l'extérieur des façades Sud et Nord
- Isolation par l'intérieur des pignons Est et Ouest (pierres en façade)
- Changement des fenêtres, des radiateurs, des portes extérieures et de la façade de la salle des Actes
- Installation d'une ventilation double flux
- Désamiantage et rénovation des 4 cages d'escalier
- Réhabilitation des locaux du pignon Est
- Restructuration de l'entrée du bâtiment B avec la création d'un sas d'entrée et la rénovation de la façade de l'amphi B
- Installation de panneaux photovoltaïque sur la toiture et reprise complète de la charpente

Phasage des travaux et impact sur le fonctionnement de l'UFR ST :

- Du printemps à septembre 2022 : désamiantage et rénovation des 4 cages d'escalier.
- De septembre 2022 à août 2023 : travaux en continu sur l'enveloppe extérieure. Les travaux en périodes creuses concerneront en priorité le changement des fenêtres, au relamping et au chauffage.

Dispositions internes à l'UFR ST :

Il n'y aura pas d'enseignement dans les salles TD du pignon Ouest avant le 15 septembre 2022 et après début mai 2023.

Pour les autres salles d'enseignement, notamment celles du pignon Est, le calendrier est à finaliser. Des réunions régulières de la commission bâtiment sont programmées à partir de mars 2022. Des informations seront diffusées début mars via la lettre d'info n°3 Univers ST.

Il convient de trouver des solutions ensemble (exemple les TD pourraient se faire dans les salles TP, programmation des cours en fin de journée lorsque les travaux du jour sont terminés afin d'éviter le bruit, envisager de déplacer les bureaux de l'administration, mettre en place un télétravail spécifique si les conditions de travail sont intenable, etc.)

Catherine Pellet demande si d'autres composantes pourraient accueillir des cours.

Pierre Joubert répond que sur le campus Bouloie, les UFR SJEPEG et Sports sont impactées par des travaux.

Informations complémentaires :

- Une dénomination des secteurs sur le campus Bouloie-Temis est prévue. Le secteur Sud soit l'ensemble des bâtiments de l'UFR ST serait nommé secteur Sciences. Le repérage des bâtiments se fera par lettres de A à O et les salles seront identifiées par 3 chiffres puis par une lettre de A à O. Pour simplifier le repérage entre les différents secteurs les appellations métrologie et propédeutique ne seront plus nécessaires.
- Un projet annexe en collaboration avec le laboratoire Chrono-environnement est en cours. Il s'agit de plantations d'arbres vers le bunker à l'arrière du bâtiment propédeutique.
- Une restructuration de l'Helpdesk (tickets) est faite pour les services informatique, entretien et technique.

Pierre Joubert remercie Cédric Buron et toutes les équipes. Les enjeux politiques sont forts « pour du mieux après ».

5 – Questions diverses

Subvention de la formation SAPIAA pour le projet de fin d'études du master SAPIAA

La formation souhaite accorder une subvention de 2000 euros pour soutenir le projet des étudiants (voyage des étudiants de master 2^{ème} année en Croatie fin juin 2022)

La proposition est approuvée à l'unanimité

Stefan Neuwirth demande la possibilité d'attribution de cartes blanches aux participants du séminaire hebdomadaire de maths pour qu'ils puissent utiliser l'ascenseur pour accéder au 4^{ème}. Les participants sont pour la majorité des retraités qui peuvent rencontrer des difficultés physiques pour monter les 4 étages par les escaliers.

Pierre Joubert répond qu'il convient de trouver de bons principes d'usage et que la question sera posée au FSD.

Catherine Pellet précise que le fait que l'ascenseur ne soit plus en libre-service est une volonté de l'ex directeur car il était beaucoup utilisé par les étudiants ce qui pénalisait les personnels des étages qui devaient attendre longuement qu'il soit disponible. Elle ajoute que les laboratoires et départements disposent d'un lot de cartes blanches qu'ils gèrent à leur convenance.

Stefan Neuwirth demande également que le local vélo situé au sous-sol de métrologie soit accessible aux extérieurs non titulaires de cartes UBFC.

Cédric Buron répond que laisser le local vélo ouvert n'est pas une bonne solution au regard des nombreux vols en septembre dernier.

Pierre Joubert ajoute qu'il a été demandé l'installation de plus de locaux à vélos sur le campus. Le local sous métrologie est réservé aux personnels.

Prochain conseil

Le prochain conseil est prévu le 17 mars, avec à l'ordre du jour les points qui n'ont pas pu être abordés lors de ce conseil :

- Etudes
- Appels à projets

Et les points suivants :

- Campagne d'emplois 2023
- Retour sur le bilan financier 2021

Pierre JOUBERT remercie les participants pour leur présence.

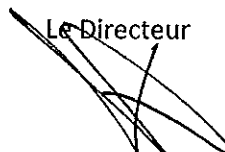
La séance est levée à 16 heures 20.

La secrétaire de séance



Françoise BICHET

Le Directeur



Pierre JOUBERT